

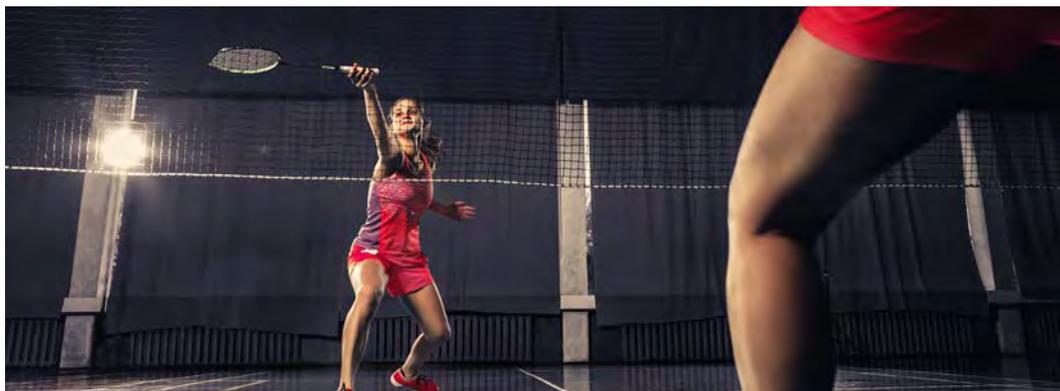


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon



LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE SITE DE VOIRON ÉDITION 2021



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée sur l'ensemble des activités de formation.
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

04	INTRODUCTION
07	Le mot de la Directrice
08	LE CREPS RHÔNE-ALPES
10	Le CREPS, plus de 60 ans d'expérience
12	Nos missions
14	Notre équipe
18	L'offre de formation
20	LA VIE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT
22	Les horaires et le stationnement
24	Le suivi administratif
26	Les salles de cours
28	Les infrastructures sportives
29	Les hébergements et la restauration
30	Les 10 règles d'or du stagiaire
32	Les personnes à votre écoute



INTRO- DUCTION



INTRODUCTION

Le mot de la directrice

Toute l'équipe est heureuse de vous accueillir au sein du site de Voiron du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon-Pont-d'Arc · Voiron · Lyon. Vous vous destinez à des métiers passionnants : animateurs, éducateurs, entraîneurs dans les champs de la jeunesse et des sports. Vous avez choisi notre établissement pour vous accompagner.

Bienvenue.

Ce livret d'accueil a vocation à vous donner les clés pour vous aider à être plus vite acteur de votre formation et être partie intégrante de cet établissement.

Bonne formation !

Edwige Bakkaus, directrice



1

B
Campus
La Brunerie
INOLAB
Formation
INOLAB
Entreprises

CREPS



LE CREPS



**DES EXPERTS AU
SERVICE DU SPORT ET DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE**

Le CREPS, plus de 60 ans d'expérience

Ancien Centre de Plein Air (1960), le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon-Pont-d'Arc · Voiron · Lyon est un **Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives** recouvrant un large champ d'action dont la formation, les activités en faveur de la jeunesse, l'accompagnement des sportifs et structures de Haut Niveau et celles en faveur du sport pour tous. Institution publique sous **la double tutelle du Ministère chargé des Sports et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**. L'établissement appartient au réseau national des 3 écoles nationales (ENSM, ENVS, ENE), de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et des 17 autres CREPS de France, tous également membres du réseau Grand INSEP.

En 1941 lorsque l'État Français crée 15 Centres Régionaux de l'Éducation Générale et Sportive (CREGS) dont celui de Voiron (Isère). Celui-ci a été fermé. En 2010 dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), son activité sur les formations professionnelles a été préservée et est à l'origine du site de Voiron du CREPS. Aujourd'hui **l'identité du CREPS Rhône-Alpes (nom officiel) est marquée par les sports de nature** de part sa localisation (Voiron pour sa proximité avec le massif Alpin et Vallon-Pont-d'Arc en Ardèche, terre d'élection pour la pratique de sport et loisir de pleine nature) et son engagement constant dans l'innovation et la formation.

En 2003, le Ministère chargé des Sports a créé un **Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN)** sur le site de Vallon-Pont-d'Arc du CREPS pour appuyer dans la mise en oeuvre de sa politique publique de développement maîtrisé des sports de nature.

En 2018, le CREPS, au regard de son expertise et de sa reconnaissance internationale dans ce champ, devient **Centre Européen des Sports de Nature (CESN)**. Une de ces actions est de promouvoir l'échange de bonnes pratiques et la mobilité des stagiaires comme des agents de l'établissement.

Site de Vallon-Pont-d'Arc, siège administratif



Site de Lyon, au sein de la Maison Régionale des Sports



Nos missions



Manuel Professionnel de Canyonisme réalisé en partenariat avec la fondation PETZL en 2018



Module de sensibilisation au handicap pour les stagiaires en formation (ici : BPJEPS Tennis de Table et DEJEPS Vitesse et Expression sur Glace)

Formation, haut niveau, développement du sport, jeunesse et éducation populaire, les domaines d'intervention du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon-Pont-d'Arc · Voiron · Lyon sont multiples et s'adressent à l'ensemble des sportifs et des acteurs du sport.

Organisation des formations initiales et continues dans les métiers du sport et de l'animation

Le CREPS propose une offre de formations variée qui couvre l'ensemble des niveaux de qualifications : de l'initiation à la performance, sans oublier l'expertise.

Accompagnement des sportifs et des structures de Haut Niveau

Aujourd'hui Sportif de Haut Niveau (SHN), demain entraîneur diplômé. Le CREPS accompagne le double projet des SHN en proposant des formations aux métiers du sport et de l'animation basées sur des dispositifs innovants et sur-mesure. Aussi, de manière concomitante, l'établissement accueille ponctuellement des pôles (Espoirs, France), d'équipes nationales, des clubs dans le cadre de stage de cohésion ou de performance sportive.

Développement d'activités en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

L'établissement est reconnu pour sa capacité d'impulser et d'accompagner l'innovation sociale au service du développement de la pratique sportive et des territoires.

Promotion d'actions en faveur du sport / santé / bien-être et du sport pour tous

Par exemple, dans le cadre du sport inclusif en direction des jeunes en situation de handicap social, le CREPS propose des séjours sportifs aux jeunes des missions locales ardéchoises.



Flashez-moi !
Vidéo [IGOT/Ternua by CREPS 2020](#)

Assurer le fonctionnement du Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN)

La mission du PRNSN est de renforcer les compétences des acteurs des sports de nature en proposant des informations, des formations et une observation du secteur. Rendez-vous sur 🖱️ <https://www.sportsdenature.gouv.fr>



3

SITES

78

AGENTS

5,35

MILLIONS
DE BUDGET
(2020)

939

STAGIAIRES
(2020)

Notre équipe

Vue d'ensemble de tous les services de l'établissement.

Également disponible sur 📄 <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/e-creps#equipe-creps>

Edwige Bakkaus, directrice

Thierry Ma

Services liés au patrimoine

Dominique Mouysset

Entretien ménager
Sandrine Dubois
Séverine Lafond
Cynthia Miraille
Monique Thoulouze
Lydie Vincent

Entretien technique
Franck Hamady
Florian Plusquin
Édouard Second

Restauration
Antonio Da Silva
Fabien Richard

Accueil et développement

Nicolas Berland

Assistant réservation
Recrutement en cours

Accueil
Élisabeth Authébon
Patrick Roussel

Rajouter cadre responsable
Site

Pôle Ressources National des Sports de Nature

Florence Giraud

Assistante
Salima Behaz

Chargé.e.s de mission
Aurélie Andry
Benjamin Billet
Cyril Carrière
Aziz Chlieh
Marion Laurent
Émilie Lemaistre
Christophe Martinez
Quentin Orgé
Benoît Peyvel
Frédéric Tomczak

Centre Européen Sports de Nature

-

Chargé.e.s de mission
Salima Behaz
Nicolas Berland
Benjamin Billet
Frédéric Minier
Alberto Robles-García

Services transversaux

Systèmes d'Information

Jean-Michel Éon

Protection des données (RGPD)

Alexia Thevel

Communication

Alexia Thevel

Secrétariat de direction

Loetitia Ló

Service financier

Dominique Mouysset

Assistantes
Sophie Bournhonnet
Stéphanie Chapelière
Anne Marilly
Recrutement en cours

rcilly, directeur-adjoint

en des
re

Département des Formations

Rémy Alonso

Site de Vallon-Pont-d'Arc

Assistantes

Séverine Guillermin

Coline Douls
Marianne Issartel
Jeanne Lavenant
Vanessa Marynowski

Formateurs(-trices)

Alain Cointrel
Benoît Darrieux
Flavie Girardet
Jean Kanapa
Frédéric Minier
Thomas Monier
Mathieu Morverand
Angélique Picard
Vincent Rouyer
Julien Weill

Référente handicap

Flavie Girardet

Conseillère sociale

Christine Éon

Site de Voiron

Responsable
Guy Corazzol

Assistantes

Déborah Best
Denise Laurent

Formateurs(-trices)

Denis Boissière
Rémi Leurs
Sylvain Maurin
Gilles Moyne
Lisa Pigneur
Jacques Santin
Isabelle Sauvage
Yves Thiel
Marion Zacharie

Référente handicap

Marion Zacharie

Conseillère sociale

Christine Éon

Site de Lyon

Responsable
Valentine Noré

Assistante

Céline Arguimbau

Formateurs(-trices)

Valentine Noré

Référente handicap

Valentine Noré

Département du Haut Niveau

Jacques Santin

Assistante
Denise Laurent

Chargé.e.s de mission

Nicolas Berland
Valentine Noré
Marion Zacharie

Maison Régionale de la Performance

Conseillers(-ères)
Haut Niveau et Haute
Performance
Christèle Col Pradier
Sébastien Coutant
Lucile Geoffroy
William Geoffroy
Ania Mazoyer

Agence comptable

Thierry Martin

Assistante
Valérie Roux

Ressources Humaines

Pascaline Gaillard

Chargée de mission / Assistantes
Ingrid Cachard
Loetitia Ló
Sophie Rodriguez

Développement durable

Pascaline Gaillard

Assistant de prévention

Florian Plusquin

Suivi certification Qualiopi

Christine Éon

Notre équipe

Zoom sur le Département des Formations

Également disponible sur [👉 https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/le-creps?service=departement-des-formations#equipe-creps](https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/le-creps?service=departement-des-formations#equipe-creps)

Rémy Alonso, responsable Département des formations

Séverine Guillermin, coordonnatrice administrative Département des Formations

Site de Vallon-Pont-d'Arc

Activités Aquatiques de la Natation

BPJEPS

CAEPMNS

Lisa Pigneur

Jeanne Lavenant

Activités Cyclisme de VTT

DEJEPS

Julien Weill

Jeanne Lavenant

Activités Physiques pour Tous

BPJEPS

Mathieu Morverand

Vanessa Marynowski

Animateur d'activités et de vie Quotidienne

Pré-qualification / CPJEPS

Flavie Girardet

Coline Douls

Canyonisme

Pré-qualification / DEJEPS

Benoît Darrieux

Coline Douls

Canoë-Kayak

DEJEPS, BPJEPS CKDA III et IV (+pro),

CS mer

Thomas Monier / Mathieu Morverand

Mariette Issartel

Escalade

Pré-qualification / DEJEPS

Frédéric Minier / Sylvain Maurin

Jeanne Lavenant

Spéléologie

Pré-qualification, DEJEPS, DESJEPS,

modules progression sur corde I et II

Vincent Rouyer

Séverine Guillermin

Recyclage

Canyonisme, Escalade, Spéléologie

Jean Kanapa

Vanessa Marynowski

Secourisme

PSC1, PSE1, PSE2

Jean Kanapa

Vanessa Marynowski

BNSSA

Lisa Pigneur

Vanessa Marynowski

Méthodologie accompagnement

UC1 et UC2 DEJEPS

Alain Cointrel

Chaque assistante de la

formation concernée

Secteur jeunesse

Angélique Picard

Coline Douls

Référente handicap

Flavie Girardet

Conseillère sociale

Christine Éon

Site de Voiron

Responsable

Jacques Santin

Activités Aquatiques de la Natation

BPJEPS

CAEPMNS

DEJEPS Direction de structure et de

- structures sportives et aquatiques

Lisa Pigneur

Déborah Best

Badminton

DEJEPS

Rémi Leurs

Denise Laurent

Rugby

DEJEPS

Gilles Moyne / Isabelle Sauvage

Déborah Best

Rugby PRO

DEJEPS

Gilles Moyne

Déborah Best

Disciplines de vitesse sur glace &

Disciplines d'expression sur glace

DEJEPS SHN

Denis Boissière

Denise Laurent

Tennis de table

BPJEPS

Mylène Mathieu

Denise Laurent

FGCMEEESM

Yves Thiel

Denise Laurent

ment des formations

rojet

AMM UF2 et UF5
et Prépa AMM
Yves Thiel
Denise Laurent

Cycle préparatoire Ski Nordique
Denis Boissière
Denise Laurent

Attelage Canin
DEJEPS
Denis Boissière
Déborah Best

Référente handicap
Marion Zacharie

Conseillère sociale
Christine Éon

Site de Lyon

Responsable
Valentine Noré

Validation Acquis Expériences (VAE)
Valentine Noré
Séverine Decourt

Tests d'Exigences Préalables (TEP)
Valentine Noré
Séverine Decourt

Référente handicap

Valentine Noré

AIDE LECTURE

Intitulé formation
Référent(e) pédagogique
Assistante administrative



©E.Samain

(à gauche)
DEJEPS Rugby à XV
(à droite)
DEJEPS Attelages Canins

L'offre de formation

L'objectif de notre offre de formation : la qualité

Nous portons une attention particulière sur le développement d'une offre de formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi dans le secteur des métiers du sport et de l'animation.

Le CREPS propose chaque année un programme renouvelé de formations professionnelles aux métiers du sport et de l'animation adapté à la réalité professionnelle, par les différentes voies de la formation initiale et de la formation professionnelle continue.

La construction de parcours d'accès à la qualification prend en compte les orientations gouvernementales ainsi que les évolutions techniques et technologiques, ainsi que celle des métiers que visent ces diplômes.

Attaché à l'accessibilité de tous à une formation qualifiante et diplômante de qualité, le CREPS déploie des formations sur l'ensemble du territoire Rhône-Alpin et au-delà, en fonction des besoins d'accès à des milieux ou terrains variés selon les spécialités des diplômes.

Les formations proposées sont généralement des formations courtes (1 à 2 ans en moyenne) et construites sur le principe de l'alternance entre théorie et pratique. Ce principe de l'alternance permet une réelle implication dans le monde de l'entreprise et débouche sur un taux d'employabilité très élevé. Cette alternance est renforcée par un accompagnement important des équipes de l'établissement.

La formation au CREPS, c'est aussi une écoute et une disponibilité des équipes engagées dans chaque étape de l'accompagnement individualisé. Une individualisation et une personnalisation de la formation est assurée au regard de la diversité des publics accueillis :

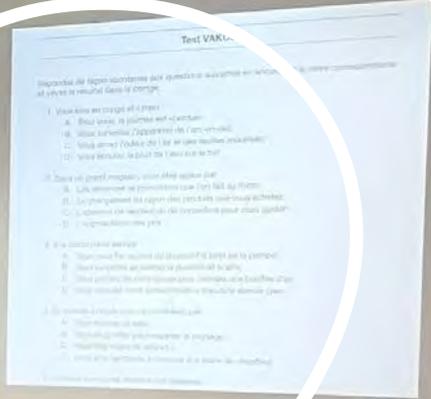
- Information
- Aide à l'orientation
- Positionnement en début de formation afin d'élaborer un Parcours Individualisé de Formation (PIF)
- Accompagnement administratif et financier
- Prise en compte des difficultés éventuelles

Retrouvez tous nos partenaires 🖱️ <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/nos-partenaires>



A photograph of a classroom or computer lab. Several students are seated at long wooden desks with blue metal frames. In the foreground, a student in a blue hoodie is seen from behind, working on a laptop. To their right, another student in a grey shirt is also working on a laptop. In the background, a student in a dark shirt is writing in a notebook. A large window with a green frame is visible, showing a reflection of a person. The text 'LA VIE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT' is overlaid in large white letters across the center of the image.

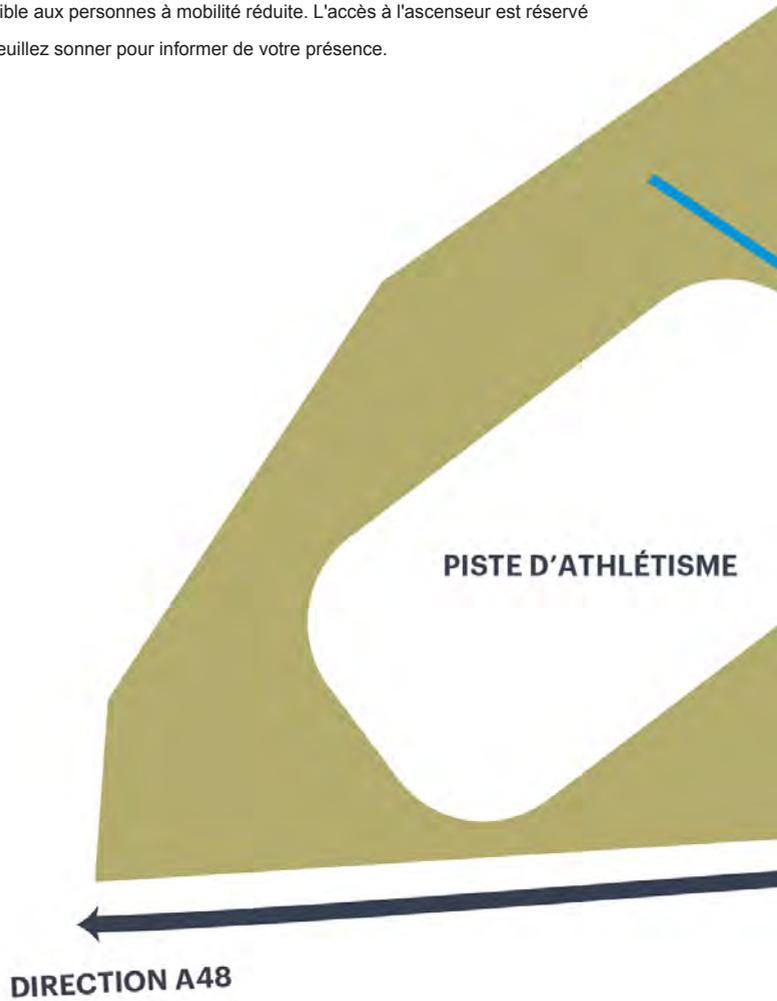
LA VIE AU SEIN DE L'ÉTABLISSE- MENT



Les horaires et le stationnement

L'accueil se situe au 2ème étage du bâtiment Inolab Formation. Il est ouvert du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès à l'ascenseur est réservé aux détenteurs d'une carte, veuillez sonner pour informer de votre présence.





Le suivi administratif

Quelques éléments à prendre en compte avant votre rentrée dans notre établissement :

L'espace stagiaire

Il est créé lors de votre inscription en ligne à la formation : <https://formation.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/espace-membre>. Cet espace personnel servira d'échange et de support avec le service administratif pendant toute la durée de la formation. Pensez à vous connecter régulièrement !

Le contrat de formation

Un contrat de formation et un Plan Individuel de Formation (P.I.F.) sont établis et vous engagent avec le CREPS, et réciproquement. A la réception du contrat de formation signé des 2 parties, le candidat devient stagiaire de la formation professionnelle. En cas de modification du coût de la formation et/ou du financement (article 1 et/ou 3), un avenant sera réalisé.

La convention de formation en structure professionnelle (dans le cas des formations longues)

Durant son cursus de formation, le stagiaire alterne entre des heures en centre de formation et des heures en structure professionnelle selon son plan individuel de formation. L'alternance en structure professionnelle, sous la responsabilité d'un tuteur, ne peut s'effectuer qu'après la validation de la convention de formation professionnelle en structure entre le CREPS, le tuteur, la structure et le stagiaire.

Les feuilles d'émargement

Elles permettent d'attester l'assiduité en formation. Ces feuilles d'émargement sont utilisées comme justificatif auprès de nos différents organismes financeurs, ainsi que des organismes qui vous rémunèrent.

En centre : les stagiaires doivent les signer par demi-journées.

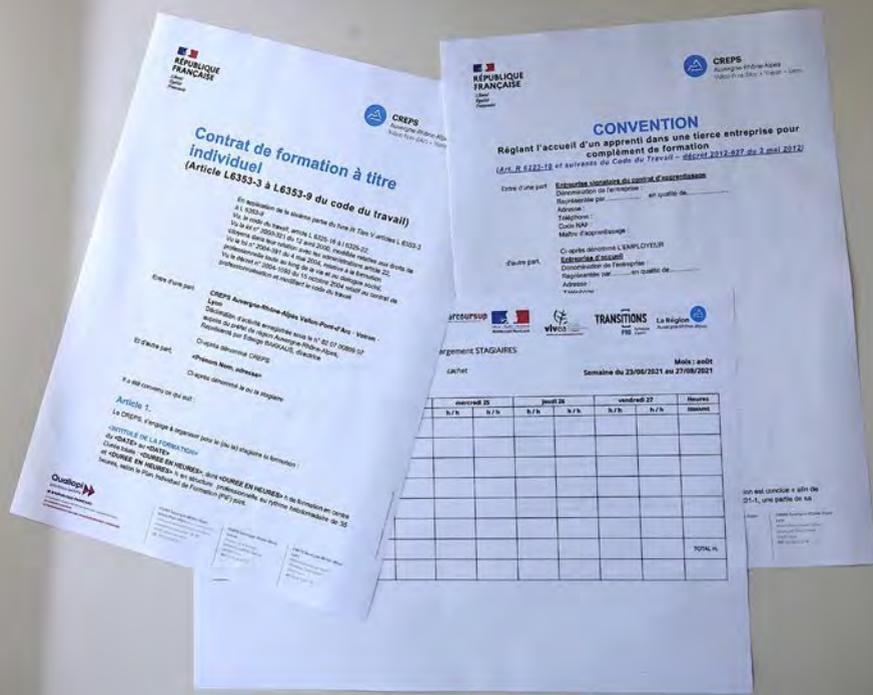
En structure professionnelle : une feuille de suivi doit être adressée signée par le stagiaire et le tuteur, à l'assistante administrative, chaque fin de mois. Elle permet de justifier auprès de la DRAJES le nombre d'heures effectuées pour valider le diplôme. Ce document vous est remis en début de formation et est, selon les formations, téléchargeable sur « Claroline », plateforme utilisée dans le cadre de la formation.

Les absences

En cas d'absence, le stagiaire prévient le formateur et l'assistante administrative de sa formation ainsi que la structure d'accueil et son tuteur lorsqu'il est en stage professionnel. Il devra ensuite justifier son absence auprès du service administratif. Seules les absences prévues par le code du travail seront prises en compte. La liste des absences justifiées figure dans votre espace personnel et consultable avec le lien ci-après : <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/wp-content/uploads/listing-absences-justifiees-stagiaire.pdf> A titre exceptionnel, certaines absences pourront être autorisées pour raisons majeures. Elles devront faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite auprès du Responsable du Département des Formations.

Les accidents du travail ou de trajet

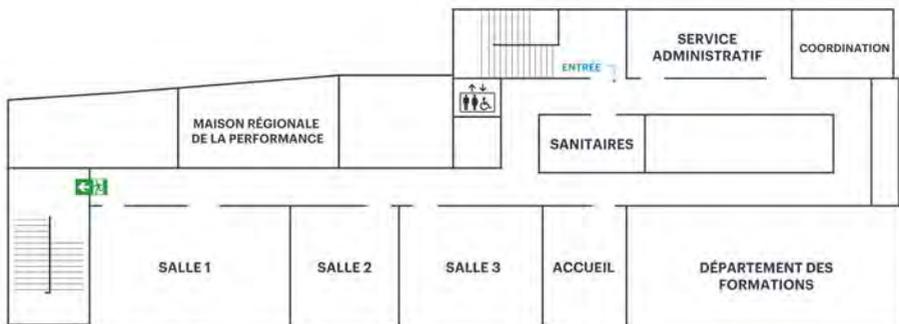
Tout accident survenu pendant la formation (en centre, en entreprise ou lors du trajet) est considéré comme un accident de travail et doit faire l'objet d'une déclaration. Contactez sans délai l'encadrant ou l'assistante administrative qui effectuera les démarches pour signaler la déclaration d'accident auprès de la compagnie d'assurance du CREPS (MAIF) et de la CPAM.



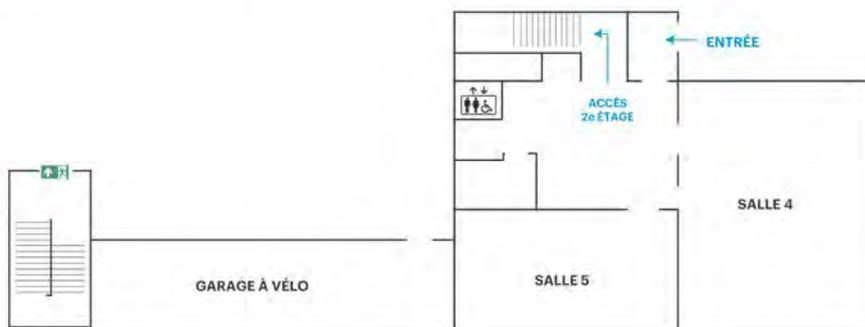
Les salles de cours

Toutes les salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs et d'écrans et d'une connexion WIFI dont le mot de passe est affiché.

Il est interdit de manger, de fumer et de consommer de l'alcool dans ces lieux.



2e ÉTAGE DU BÂTIMENT INOLAB FORMATION



REZ-DE-CHAUSSÉE DU BÂTIMENT INOLAB FORMATION



Bâtiment principal



Entrée



Salle 1



Salle 3



Salle 4

Exemples de salles de cours

LAVIEAU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Les infrastructures sportives

Le site de Voiron du CREPS ne possède pas d'infrastructures sportives mais loue auprès des partenaires celles qui sont nécessaires pour la mise en place des actions de formations (piscine, gymnase, stade, patinoire, etc.).



Salle Everest, Campus de la Brunerie, Voiron (38)

©LigueAuRABadminton



Piscine l'EPA, Montbonnot (38)

©A.Jeuland/Armée de l'air

Les 10 règles d'or du stagiaire

1 TU RESPECTERAS TON ÉTABLISSEMENT ET TOUS SES COLLABORATEURS

[Art. 212] Ton comportement et ta tenue doivent respecter la décence et les usages admis dans un établissement à vocation éducative.

2 TU SERAS ASSIDU DURANT TOUTE TA FORMATION

[Art. 225] La signature du contrat de formation professionnelle entre toi et le CREPS t'engage à une assiduité et une ponctualité sur tous les temps organisés dans la formation en centre comme en entreprise.

3 TU NE DISCRIMNERAS ET NE VIOLENTERAS PERSONNE

[Art 231] En tant que membre de l'établissement, tu es le garant de ses valeurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de celui-ci. Parmi ces valeurs : le respect de l'intégrité et de la dignité de chacun (personnel, camarade).

4 TU NE CONSOMMERAS NI DE STUPÉFIANTS NI D'ALCOOL AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Il est interdit de consommer des stupéfiants ou alcool dans l'ensemble des locaux de l'établissement, quelle que soit la nature de ces locaux. Il est également interdit de fumer sauf dans les espaces désignés sur le campus de la Brunerie.

5 TU NE VIENDRAS PAS AVEC TON ANIMAL DE COMPAGNIE

[Art. 214.2] Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement sauf autorisation exceptionnelle de la direction.

6 TU NE MONTRERAS PAS DE SIGNES OSTENTATOIRES RELIGIEUX

[Art.212] Les usagers de l'établissement doivent faire preuve de neutralité politique, idéologique et religieuse. Les actes de prosélytisme sont interdits. Le port de signes discrets, manifestant un attachement personnel à des convictions, est admis. Les signes ostentatoires sont interdits. Sont également interdits les attitudes provocatrices, les manquements aux obligations de sécurité, ainsi que les comportements susceptibles de constituer des pressions sur d'autres usagers, de perturber le déroulement des activités organisées ou de troubler l'ordre dans l'établissement.

7 TU N'IRAS PAS SUR DES SITES ILLÉGAUX AVEC LE WIFI DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CREPS met à disposition une connexion Internet. Toi seul est responsable de son utilisation (traçabilité enregistrée, conformément à la législation).

8 TU UTILISERAS TON TÉLÉPHONE EN COURS UNIQUEMENT LORS DE SESSION PÉDAGOGIQUE

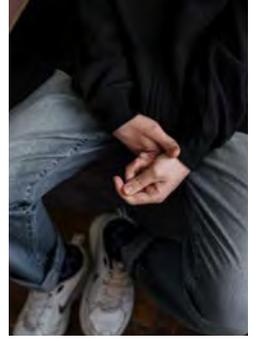
Pour le bien-être de tous et une meilleure attention, le téléphone doit être éteint. Toutefois, tu pourras l'utiliser si le coordonnateur t'y invite pendant une session pédagogique (recherche, application, quizz interactif, etc.).

9 SI TOUT ÇA TU NE RESPECTES PAS, SANCTIONS TU AURAS

[Art.331] Le conseil de la vie du sportif et du stagiaire siégeant en formation disciplinaire prend le nom de conseil de discipline. Il est composé des membres du conseil de la vie du sportif et du stagiaire désigné à l'article D.211-80 du code du sport, à l'exclusion des personnalités qualifiées.

10 SI DIFFICULTÉS TU RENCONTRES, TU TROUVERAS OREILLES ATTENTIVES

Accueil, écoute et orientation des stagiaires qui rencontrent des difficultés administratives, financières, juridiques, familiales ou de logement. Il ne suffit pas de renseigner et d'orienter : un travail de suivi est nécessaire et à chaque étape, nous veillons à ce que tu sois acteur. Notre action est très pédagogique. Rendez-vous en page 40..



Les personnes à votre écoute

Dans le cadre de votre formation, vous pouvez rencontrer des difficultés. Quelle que soit l'origine de celles-ci nous avons au sein du CREPS des personnes pour vous aider à les résoudre.

Vos principaux interlocuteurs sont en premier lieu l'assistante administrative et le coordonnateur pédagogique en charge du suivi de votre formation. Ils répondront à vos demandes concernant le suivi administratif, pédagogique, financier de votre formation ou vous orienteront vers d'autres services (ordonnancement, financier...) Mais d'autres personnes peuvent également vous aider :

- Les assistantes administratives : Une question sur l'hébergement, la restauration, votre salle de cours.... N'hésitez pas, Déborah ou Denise sauront vous répondre, vous guider ou vous orienter vers le bon interlocuteur.
- Le délégué des stagiaires de votre formation (si formation longue) : Elu en début d'année, il est là pour faire remonter des besoins et vous aider.
- Le représentant des stagiaires de l'établissement : Elu par tous les stagiaires des formations longues, il participe 1 à 2 fois par an au Conseil de Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS) avec des membres de la direction, des représentant du personnel, du conseil d'administration.
- La référente handicap : Au sein de chaque site, une référente a été nommée. Elle est là pour vous accompagner et proposer des solutions en cas de survenue de problème de santé ou d'aggravation de ces derniers nécessitant des aménagements pour poursuivre dans de bonnes conditions votre formation.

Site de Voiron : Marion ZACHARIE - 06 16 17 20 19 - marion.zacharie@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Plus d'information sur notre site internet : <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/formations/situation-handicap>

- La conseillère sociale : Un travailleur social à votre écoute en cas de difficultés financières, d'hébergement, familiale, administrative.... Recherche de financement auprès d'associations, de collectivités lorsque vos ressources sont insuffisantes pour assumer les frais annexes (matériel, hébergement, transport...) ou pédagogiques et que les dispositifs liés à la formation n'ont pas abouti ou sont insuffisants. Christine EON est directement joignable et peut vous aider ou vous conseiller dans vos démarches. Gratuité et anonymat.
christine.eon@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr ou 06 79 01 40 37

Permanence site de Voiron : 1er mardi de chaque mois, sur rendez-vous.

- La personne en charge du suivi des réclamations : Lorsqu'un problème persiste malgré vos tentatives de résolution, vous avez la possibilité d'effectuer une réclamation qui sera traitée par le responsable de service concerné (formation/accueil/ordonnancement) ou la direction suivant l'origine du problème rencontré. Le formulaire de réclamation est disponible à l'accueil et sur <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/contact> ou contacter Christine EON, en charge du suivi des réclamations : christine.eon@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr ou 06 79 01 40 37.

